MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉVENIR / ENQUÊTER / INTERVENIR

PROTÉGER

LE PLUS BEAU DES MÉTIERS

SÉLECTIONS

CADET DE LA RÉPUBLIQUE
POLICIER ADJOINT

POLICE
NATIONALE

devenir
policier
.fr

CADET DE LA RÉPUBLIQUE

Conditions d'accès

- 18 à moins de 30 ans à date d'incorporation
- Aucun diplôme exigé
- Nationalité française

Épreuves

- Examen du dossier de candidature
- Tests psychologiques
- 2 épreuves sportives
- 1 entretien devant un jury
- 1 visite médicale
- Enquête administrative

Inscriptions

Chaque année jusqu'en mars

+ d'infos sur
devenirpolicier.fr

Formation

- Formation aux missions de policier adjoint
- Stages en services actifs
- 12 mois d'alternance
- Prépa au concours de gardien de la paix
- Remise à niveau scolaire

Les plus

- Coup de pouce scolaire
- Accompagnement pour préparer le concours de gardien de la paix

Objectifs

- Accéder au 2nd concours interne de gardien de la paix
- Se former et renforcer ses acquis scolaires et devenir policier adjoint

Type d'emploi

Contrat à durée déterminée de 3 ans (renouvelable 1 fois)

Rémunération

552,15 € net/mois en 2021 - allocation d'études

POLICIER ADJOINT

Conditions d'accès

- 18 à moins de 30 ans à date d'incorporation
- Aucun diplôme exigé
- Nationalité française

Épreuves

- Examen du dossier de candidature
- Tests psychologiques
- 2 épreuves sportives
- 1 entretien devant un jury
- 1 visite médicale
- Enquête administrative

Inscriptions

Plusieurs fois par an

+ d'infos sur
devenirpolicier.fr

Formation

- Formation aux missions de policier adjoint
- Stages en services actifs
- 3 mois en école de police

Les plus

- Autonomie financière
- Découvrir les missions sur le terrain
- Exercer dans la région de son choix

Objectifs

- Accéder au 2nd concours interne de gardien de la paix
- Assister les policiers dans leurs missions

Type d'emploi

Contrat à durée déterminée de 3 ans (renouvelable 1 fois)

Rémunération

- **1 402 €** net/mois en 2021 en Île-de-France
- **1 304 €** net/mois en 2021 en province

CONTACT

Retrouvez
les coordonnées
dans votre
région

Rejoignez la police nationale !

+ d'infos sur
devenirpolicier.fr

0800 22 0800 Service & appel gratuits

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - 01/2022

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

La police nationale,

150 000 personnels déterminés à protéger les autres

La police nationale, fidèle à sa devise «***pro patria vigilant***» (Pour la patrie, ils veillent) a pour mission la protection des citoyens, des territoires et des institutions, parfois au péril de l'intégrité physique du policier.

Elle intervient **24 heures sur 24** et exerce ses missions sur l'ensemble du territoire national.

Les 150 000 femmes et hommes qui composent la police nationale (policiers, personnels administratifs, techniques et scientifiques, contractuels, réservistes) sont recrutés selon des critères exigeants. Leur engagement est total.

Ses personnels partagent des valeurs d'engagement au service du public, de dépassement de soi, de passion commune pour la recherche de la vérité, de cohésion et d'esprit d'équipe.

Dévouement, courage, intégrité.

Plus de 100 métiers

La police nationale a pour mission **la protection des personnes contre toutes les formes de menace :** délinquance générale, criminalité organisée, terrorisme, immigration irrégulière, cybercriminalité.
Elle est à la fois polyvalente et spécialisée, notamment dans la résolution des crises aiguës.

L'évolution des enjeux de sécurité et la recherche d'une efficacité opérationnelle la conduisent à s'adapter en permanence, à innover, à anticiper en modernisant ses moyens. À cette fin, elle se dote de matériels de pointe et développe de nouvelles technologies de sécurité.

Au total, la police nationale rassemble plus de 100 métiers : policier de police-secours, enquêteur, motocycliste, cyber criminalisticien, policier spécialisé dans la fraude documentaire, policier dans une section de protection et d'intervention, enquêteur spécialisé pour la protection de la famille, opérateur du RAID, garde ambassade à l'étranger, policier spécialisé dans la protection des personnalités, VTTiste de la police, enquêteur en antiterrorisme, personnel d'accueil en commissariat, policier de renseignement, technicien de la police scientifique, policier en compagnie républicaine de sécurité…

Ces métiers sont répartis en 4 grandes filières

- Sécurité publique
- Police judiciaire
- Police aux frontières
- Renseignement territorial

et 3 missions de soutien :

- Numérique
- Formation
- Soutien -RH- Finance - Logistique

Les valeurs et les règles

Personnels du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, les policiers appartiennent à la fonction publique d'État. Le statut général de cette dernière fixe **leurs droits :**

- égalité d'accès aux emplois
- continuité dans l'emploi

et obligations :

- de désintéressement
- de service et d'obéissance hiérarchique
- de discrétion et de réserve

Leurs actions s'inscrivent dans un cadre républicain et dans le respect de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de la constitution, des conventions internationales et des lois.

De par leur statut spécial, ils ne disposent pas du droit de grève.

Ils sont soumis à un **code de déontologie** rappelant notamment :

- la loyauté envers les institutions républicaines ;
- la dignité, l'intégrité et l'impartialité ;
- un comportement exemplaire ;
- le respect absolu des personnes ;
- un devoir d'assistance et de protection des individus et de la collectivité ;
- une obligation de réserve et une astreinte au secret professionnel ;
- l'obligation de rendre compte de l'exécution des missions confiées.

Les missions

La sécurité générale

Socle du métier de la police nationale, la sécurité des personnes, des biens et des institutions est assurée, à titre préventif et répressif, dans les zones les plus urbanisées par une présence dynamique et visible sur la voie publique. Prise en charge des victimes, accueil du public, réception des appels 17, intervention Police-Secours, surveillance de la voie publique sont des missions effectuées, de jour comme de nuit, par des équipages polyvalents ou des brigades spécialisées (brigade anti-criminalité, unité canine, brigade motocycliste, équipe VTT, brigade équestre). La lutte contre l'insécurité routière est aussi une préoccupation constante des policiers.

La police judiciaire

Elle a pour objet la constatation des infractions à la loi pénale, la recherche de leurs auteurs et des éléments de preuve nécessaires à la qualification des faits, à l'identification des auteurs et à la manifestation de la vérité. Elle est opérée par des agents et officiers de police judiciaire, sous le contrôle des magistrats en tous domaines : atteintes aux personnes et aux biens, trafics de toute nature, anti-terrorisme, cybercriminalité, fraude documentaire, etc.

La police scientifique

Elle procède à des analyses dans des domaines aussi variés que la balistique, la physico-chimie, la biologie, les incendies et explosifs, la toxicologie, les produits stupéfiants, et concourt ainsi à l'établissement de la preuve dans le cadre des enquêtes de police.
La police scientifique gère en outre les fichiers nationaux de police : empreintes digitales, génétiques, etc.

Le renseignement

La direction nationale du renseignement territorial a pour mission assurer l'information des autorités gouvernementales, déceler et prévenir toute menace susceptible de porter atteinte à l'ordre public, aux institutions, aux intérêts fondamentaux de la Nation ou à la souveraineté nationale.

L'ordre public

La direction nationale de la sécurité publique assure le maintien ou le rétablissement de l'ordre public sur l'ensemble de ses zones de compétence avec le renfort des compagnies républicaines de sécurité (CRS). Ces dernières participent par ailleurs aux opérations de secours en haute montagne.

La sécurisation aux frontières

Elle consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.

La coopération internationale

Sur le territoire national, la police nationale gère les canaux officiels de la coopération policière internationale (Interpol, Europol et Schengen). À l'étranger, au travers d'une projection effective dans plus de 150 pays, la coopération internationale vise à renforcer la coordination opérationnelle entre acteurs de la sécurité intérieure. Elle permet de protéger les intérêts de la France et des Français, notamment contre la criminalité transfrontalière et obtient un retour en sécurité intérieure.

Le contrôle interne

Le contrôle du fonctionnement des services de la police nationale est exercé à la fois par les différentes directions et l'inspection générale de la police nationale, chargée de l'audit interne et de l'animation du pilotage du contrôle interne et de la maîtrise des risques. Les manquements ou les infractions commises par les policiers donnent lieu à des enquêtes administratives et judiciaires qui peuvent conduire à des sanctions administratives ou pénales.

Les fonctions supports

L'exercice de toutes les missions précitées suppose la mise à disposition des services de police de moyens humains, financiers et logistiques parfaitement adaptés.

POLICE NATIONALE

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

DNSP
DIRECTION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Assure quotidiennement et au plus près de la population, une mission de sécurité des personnes, des biens et des institutions, ainsi que des actions de prévention. Les policiers de sécurité publique patrouillent et portent assistance.

DNPJ
DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE JUDICIAIRE

Concourt à la prévention et à la répression du terrorisme ainsi qu'aux différentes formes de criminalité organisée et de délinquance spécialisée.

DNPAF
DIRECTION NATIONALE DE LA POLICE AUX FRONTIÈRES

Contrôle aux frontières et lutte contre l'immigration irrégulière, ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi des clandestins.

DNRT
DIRECTION NATIONALE DU RENSEIGNEMENT TERRITORIAL

Assure la recherche, la collecte, l'analyse et l'exploitation des renseignements relatifs aux enjeux stratégiques ainsi qu'aux menaces et aux risques susceptibles d'affecter la vie de la Nation.

DRHFS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DES FINANCES ET DES SOUTIENS

Administre la police nationale dans les domaines des ressources humaines, de la logistique, de l'action sociale et de l'accompagnement des agents, et contribue au pilotage des finances pour l'ensemble des personnels et des services.

STN
SERVICE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Élabore la stratégie numérique de la police nationale et coordonne des actions dans ce domaine. Des services et participe à l'amélioration du fonctionnement de la police nationale.

ACADÉMIE DE POLICE

Organise le recrutement et assure la formation de l'ensemble des personnels actifs, techniques et scientifiques de la police nationale.

DCCRS
DIRECTION CENTRALE DES COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ

Exécute les missions de maintien ou de rétablissement de l'ordre, de défense civile, de police et de sécurité

SNPS
SERVICE NATIONAL DE POLICE SCIENTIFIQUE

Pilote et valorise l'activité de la police scientifique de la police nationale en définissant ses doctrines et sa stratégie. Les cinq laboratoires de police scientifique sont rattachés au SNPS.

SDLP
SERVICE DE LA PROTECTION

Assure des missions de protection rapprochée, de surveillance et de protection des bâtiments administratifs nationale.

ANFSI
SERVICE DES TECHNOLOGIES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Conçoit et réalise les systèmes d'information et de communication « métier » indispensables à l'exécution des missions de la sécurité intérieure, en relation avec et au profit des directions opérationnelles

DCIS
DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE SÉCURITÉ

Met en œuvre la politique étrangère de la France en matière de sécurité intérieure, au travers d'actions de coopération techniques, opérationnelles et institutionnelles.

IGPN
INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

Contrôle l'action des policiers et l'activité des services et participe à l'amélioration du fonctionnement de la police nationale.

RAID
RECHERCHE, ASSISTANCE, INTERVENTION, DISSUASION

Intervient lors des crises complexes (forcenés, retranchés, prises d'otages) et lors d'arrestation d'individus dangereux et armés.

ENSP
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA POLICE

Établissement public chargé d'une mission de formation des cadres de la police nationale (commissaires et officiers) et de recherche.

Près de 150 000 personnels de la police nationale.

Le commissaire de police

Recruté par concours externe au niveau Master 2 (Bac +5), il bénéficie d'une scolarité de 22 mois.

Assure la direction hiérarchique, fonctionnelle, organique et opérationnelle du service dont il a la charge ; il a autorité sur l'ensemble des personnels qui sont affectés dans l'unité qu'il dirige auxquels il donne les directives et instructions leur permettant d'assurer ou de faire exécuter les missions. Définit les principes de l'action des services qu'il dirige, conformément aux orientations fixées sur le plan national, régional, départemental dans les domaines de compétence de sa direction.

L'officier de police

Recruté par concours externe au niveau Licence (Bac +3), il suit une scolarité de 18 mois.

L'officier de police assure les fonctions de commandement opérationnel des services et d'expertise supérieure en matière de police et de sécurité intérieure. Il peut être responsable de la sécurité d'un secteur de sécurité publique, en charge de missions de renseignement ou d'enquête, responsable de services de maintien de l'ordre. Officier de police judiciaire, il conduit les enquêtes qui lui sont confiées ou dirige l'activité d'un groupe opérationnel ou d'une unité spécialisée. Il est placé sous l'autorité des commissaires de police qu'il seconde ou supplée dans l'exercice de leurs fonctions.

Le gardien de la paix

Passant un concours ouvert aux bacheliers, il bénéficie d'une formation de 12 mois, alternant formation en école et stages en service actif.

Généraliste de la police, le gardien de la paix travaille au plus près du public. Il porte aide et assistance aux personnes, prévient la délinquance ou poursuit les malfaiteurs
Son travail s'effectue dans des services d'enquête, de renseignement, dans des unités spécialisées (motocycliste, maître-chien, instructeur de tir, etc.), d'intervention ou encore de maintien de l'ordre.

Le policier adjoint

Recruté sans exigence de diplôme à l'issue d'une sélection territorialisée, il suit une formation professionnelle de 16 semaines en école de police, complétée de 2 semaines de stage d'adaptation dans leur service d'affectation.

Exerçant ses fonctions dans le cadre d'un contrat une durée de 3 ans, renouvelable une fois, il assiste au quotidien les gardiens de la paix dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale, d'assistance et de soutien aux personnes. Il concourt également à l'accueil et à l'information du public dans les commissariats, exécute des missions de surveillance et contribue au développement de la prévention en matière de sécurité.

La police scientifique

En matière de recherche des auteurs de crimes et délits, l'évolution actuelle consacre un basculement d'une culture de l'aveu à celle de la preuve. L'établissement de cette dernière par les services opérationnels nécessite la mise en œuvre de technologies et méthodes scientifiques. à cette fin, les ingénieurs, techniciens principaux, techniciens et agents spécialisés de la Police scientifique apportent leur expertise, de par les examens et analyses qu'ils réalisent dans leurs laboratoires et services spécialisés de l'identité judiciaire.

Les personnels techniques affectés dans les services de la police nationale

Pour garantir le fonctionnement de ses services, la police nationale recourt à différents corps de métiers techniques. Des tâches telles que l'imprimerie, les systèmes d'information et de communication, l'habillement, la restauration, la conduite automobile, l'entretien et la réparation des engins et véhicules à moteur, la logistique, la maintenance bâtimentaire peuvent être confiées à des personnels techniques (ouvriers d'État, adjoints techniques, ingénieurs,contrôleurs, techniciens), à des agents interministériels (infirmiers, chargés d'études documentaires) ou encore des personnels non titulaires de l'État (médecins, psychologues, informaticiens, traducteurs, etc.).

Les personnels administratifs affectés dans les services de la police nationale

Les personnels administratifs contribuent au soutien des missions opérationnelles de la police nationale. Les attachés d'administration de l'État, les secrétaires administratifs et les adjoints administratifs exercent principalement des fonctions de gestion administrative et financière, de gestion des ressources humaines, de soutien logistique et de formation.

LES GRADES

- Directeur général
- Directeur des services actifs
- Inspecteur général
- Contrôleur général
- Commissaire général
- Commissaire divisionnaire
- Commissaire
- Commandant divisionnaire fonctionnel
- Commandant divisionnaire
- Commandant
- Capitaine
- Lieutenant (appellation)
- Major RULP
- Major EX
- Major
- Brigadier-chef
- Gardien de la paix
- Policier adjoint
- Réserviste opérationnel

Chiffres clés DE LA POLICE NATIONALE

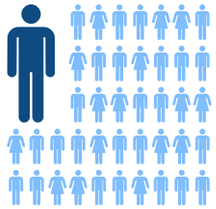

Près de **150 000** **personnels de la police nationale**, policiers, personnels administratifs, techniques et scientifiques, et réservistes

1 transport de police scientifique **toutes les 90 secondes**

Près de **78%** **de taux d'élucidation**

Plus de **1 000** **engagements du RAID** partout en France, par an, permettant plus de **500** **interpellations** dont plus de **80** liées au terrorisme et plus de **70 forcenés retranchés**

Signalements des violences sexuelles et sexistes : **plus de 12 000 tchats traités, par an, par les opérateurs police**

10 000 000 d'appels 17, par an, en vue d'une intervention Police Secours

Plus de **800** points d'accueil du public
Plus de 400 points d'accueil ouverts 24 heures sur 24

1 intervention de sécurité publique **toutes les 10 secondes**

Masecurité.fr : **1 plateforme et une application de télé-services** proposant des démarches faciles et un **tchat 24h/24h**

Plus de **140** **personnalités protégées** sur une journée par le SDLP

Plus de **1 200** personnes secourues de la noyade par an

Plus de **2 200** **personnes secourues** par les CRS montagne par an

Plus de **2 300 000** crimes et délits traités par an

+70% de la délinquance générale
+80 % de la grande criminalité

Chaque année,
plus de **7000** agents recrutés dans la police nationale

3 millions d'abonnés
sur l'ensemble des réseaux sociaux de la police nationale

Rejoignez la police nationale !

+ d'infos sur
police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre

Pour toutes questions sur
les concours, métiers et carrières
dans la police nationale, contactez le :

0800 22 0800 Service & appel gratuits

Échangez à tout moment
avec des policiers et découvrez
leur quotidien sur **Objectif Police**

POLICE
NATIONALE

SUIVEZ-NOUS SUR

@PoliceNationale
police-nationale.interieur.gouv.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Crédit photo : S. Sarfati ; J. Groisard ; P. Daruios ; DDSP78 - Conception/réalisation : SICOP / Octobre 2024